

LETTRE

## Élargir la consigne, c'est jeter nos efforts à la poubelle

11 avril 2015 | Actualités sur l'environnement

Johnny Izzi *Directeur général de Gaudreau Environnement et directeur général de Tricentris, le 9 avril 2015*

Frédéric Potvin

Ces jours-ci, certains proposent de consigner les bouteilles de vin et de forcer les citoyens à se déplacer pour les rapporter plutôt que de simplement les mettre dans leur bac. Quelle mauvaise idée ! À titre de gestionnaires de centres de tri et d'entreprises de traitement des matières recyclables, nous nous opposons fermement à ce qu'on retire tout contenant du bac. La raison est simple : nous avons besoin de cette matière pour faire fonctionner nos entreprises et financer nos investissements. Nous avons consacré d'importants efforts et des sommes considérables afin de moderniser nos installations et de trouver des débouchés pour le verre et le plastique. Et nous avons réussi ! Élargir la consigne est une fausse solution à un problème en voie de se régler. Aujourd'hui, on peut microniser le verre pour remplacer une partie de ciment dans le béton, confectionner des dalles décoratives, l'utiliser pour les jets de sablage, s'en servir en filtration pour les piscines, etc. Des efforts semblables ont aussi permis des applications innovantes à partir de plastique recyclé.

Avant d'improviser un dédoublement de structures hasardeux qui compliquera la vie de millions de citoyens et coûtera les yeux de la tête, est-il trop demandé de prendre en considération nos efforts et ceux de nos employés ? Nous créons de bons emplois dans les régions du Québec. Nous investissons dans la recherche et l'innovation. Nous sommes de fiers représentants de l'économie verte et de la créativité des gens d'ici. Nous avons trouvé de nouveaux débouchés pour les matières que les citoyens mettent dans leur bac. Nous méritons mieux que de voir nos efforts jetés à la poubelle par des gens qui n'ont pas encore présenté une seule étude d'impact pour documenter leur proposition. Ils ont le fardeau de la preuve : où seront situés leurs nouveaux centres de dépôt ? Combien y en aura-t-il ? Qui gèrera les nuisances ? À quel coût ? Qu'arrivera-t-il de nos investissements ? De nos emplois ? Il serait bien que le gouvernement exige des réponses à ces questions avant de s'aventurer à l'aveuglette en terrain inconnu. Et mieux encore, qu'il soutienne les efforts d'entreprises qui croient et investissent dans le développement d'une économie verte, en renforçant l'approvisionnement en matières recyclables.